

Remplacement Occasionnel Bénévole

Sensibilisation à l'animation

La finalité de cette démarche consiste à pallier les courtes absences imprévisibles de l'animateur auprès d'un public adulte ou senior actif. Le Comité Régional, en réponse aux besoins des territoires, a pour mission de favoriser la mise en place de cette procédure auprès des associations affiliées (Service + FFSV).



PUBLIC

Pour tous les licenciés à la FFSV.



PRÉREQUIS

Être âgé de 18 ans minimum

Être licencié à la FFSV

Pratiquer régulièrement les séances de Gymnastique

Volontaire

Être repéré par l'animateur, avec l'accord du Président

Être titulaire du PSC (Premiers Secours Citoyen) ou

équivalent



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Concevoir et conduire des séquences d'animation (au minimum 4 séquences) avec et sous la responsabilité de l'animateur, en prenant en compte la sécurité du groupe.

Vivre une séance type et appréhender sa structuration

Faire part des séquences préparées et conduites en association

Acquérir les connaissances en matière de réglementation et de sécurité.



CONTENUS DE LA FORMATION

Notion de séance (présentation des activités de base en lien avec quelques intentions éducatives)

Présentation orale des séquences préparées en structure (conseils et régulation du formateur)

La sécurité des pratiquants (organisation, placements, intensité)

Règlementation sportive

Exemples de situations motrices accessibles et dynamiques.



MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport de connaissances et de mises en pratique sur le terrain.



OUTILS DE FORMATION

Supports pédagogiques



INTERVENANTS

Formateur FFSV membre de l'ETR.



MODALITÉS DE VALIDATION

- Feuilles de présence
- Fiche d'émargement
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Évaluation formative :
 - > Quiz / Questionnaires
 - > Mises en situation pratique



MODALITÉS DE CERTIFICATION

Pour y accéder :

Avoir effectué une sensibilisation avec l'animateur du Club

Avoir suivi intégralement la formation

Formation non certifiante.



DIPLÔME REMIS

Attestation fédérale : Sensibilisation à l'animation

« Remplacement Occasionnel Bénévole ».



POINTS FORTS

Permettre le maintien des activités pour les pratiquants licenciés dans les associations affiliées FFEPGV en cas d'absence de l'animateur.



BÉNÉFICES MÉTIER

Fonction exercée ponctuellement dans le cadre d'une activité bénévole pouvant être valorisée dans la formation au métier d'animateur sportif.

Remplacement Occasionnel Bénévole



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Auprès de notre assistante de formation
03 20 88 27 30 - hautsdefrance@comite-epgv.fr



TARIF

Cette formation réservée aux licenciés FFSV est offerte



DURÉE ET DÉROULÉ

Sensibilisation en structure auprès de l'animateur :
Conduite d'au moins 4 séquences
Temps de sensibilisation à l'animation : 7 h en centre

SESSION 1



CALENDRIER DE FORMATION

10 octobre 2026



LIEU DE FORMATION

Noyon (60)

SESSION 2



CALENDRIER DE FORMATION

14 novembre 2026



LIEU DE FORMATION

Bois-Grenier (59)



POUR ALLER PLUS LOIN

Suite à cette formation, nous vous conseillons de suivre la formation : **CQP ALS option AGEE**



ACCESSIBILITÉ

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez participer à l'une de nos formations ?

Consultez-nous : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.